





Espoir-CFDJ, association de loi 1901, centenaire, aconfessionnelle et apolitique, est née de la fusion en 1963 de l'Enfance au Grand Air (association philanthropique créée le 05 août 1914) et des Centres Familiaux De Jeunes (œuvre d'éducation populaire créée en 1935).




Reconnue d'utilité publique le 27 janvier 1923, elle a pour objectif, dans les domaines sociaux et éducatifs d'être **au service d'enfants et de jeunes, de familles** en grande difficulté ou en voie de l'être, mais aussi **de majeurs défavorisés**, rejetés ou exclus. Elle aide à **l'éducation** et la **réinsertion sociale** à partir notamment d'accompagnements et de prises en charge en internat ou en hébergement spécialisé, en milieu ouvert, **en placement familial**, en accueil de jour. Elle développe des démarches de prévention spécialisée dans les lieux de vie des jeunes afin de leur proposer un accompagnement éducatif fondé sur leur libre adhésion.




Espoir-CFDJ gère des établissements et services sociaux et médico-sociaux sur les départements de Paris, Val-de-Marne, Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis, Hauts-de-Seine, Yvelines et Val-d'Oise. Elle dispose d'établissements d'accueil et d'hébergement pour enfants, adolescents et adultes, des services de placements familiaux, des services d'action éducative en milieu ouvert, des services de prévention spécialisée, des structures de soutien à l'enfant, l'adolescent et à sa famille ainsi que des fermes pédagogiques.

Le *Placement Familial Spécialisé* (PFS) intervient dans le cadre de **la protection judiciaire de l'enfance en danger**, de **la protection de l'enfance délinquante** ou de **la protection administrative de l'enfance en danger**. De 0 à 21 ans l'enfant, le jeune est accueilli en famille d'accueil.



 3 allée de l'Europe, Esbly
 pfsesbly@espoir-cfdj.fr
 01.64.63.54.24

 335 rue du Bois Guyot, Le Mée-sur-Seine
 parcoursdenfances@espoir-cfdj.fr
 01.64.37.61.61

 8 rue Paul Hastier, Tournan-en-Brie
 pfstournan@espoir-cfdj.fr
 01.64.06.46.46

Placement Familial Spécialisé

Espoir-CFDJ



*Devenir Assistant(e)
Familial(e) au service
de Placement Familial
Spécialisé*

*Accueillir, Accompagner et
Héberger un enfant mineur*



Etre assistant(e) Familial(e) : un métier d'engagement...

L'Assistant(e) Familial(e) (AF) accueille à son domicile, pour une durée déterminée, un enfant (temporairement) séparé de sa famille, la plupart du temps par une ordonnance de placement provisoire d'un magistrat.

L'AF procure à l'enfant accueilli des conditions de vie lui permettant de poursuivre son développement physique, psychique, affectif et sa sociabilité.

L'AF aide l'enfant à retrouver un équilibre, un cadre stable dans lequel il pourra s'épanouir.

Responsable de la santé de l'enfant, il ou elle soutient et accompagne sa scolarité et accompagne les relations de l'enfant avec sa famille d'origine selon les modalités de rencontres décidées par le service de placement familial.

L'AF fait partie de l'équipe pluridisciplinaire constituée du personnel éducatif, médical et paramédical.

L'AF, salarié(e) de l'association, ne travaille pas seul(e) : il ou elle est en relation permanente avec l'équipe du service : éducateurs spécialisés, psychologue et chef de service.

Il ou elle participe, selon le cas, aux synthèses, aux réunions institutionnelles et aux réunions cliniques.

Permettre à l'enfant accueilli de mieux vivre son enfance et son adolescence, entre deux familles

Accueillir un enfant ou un jeune à son domicile, c'est choisir de l'aider et de lui donner un cadre rassurant indispensable à son épanouissement.

Accompagner un enfant dans sa vie quotidienne, c'est également lui offrir un cadre éducatif, familial et relationnel.

Devenir Assistant(e) Familial(e)

Pour être Assistant(e) Familial(e), il faut obligatoirement détenir un agrément auprès du Conseil Départemental et, soit être titulaire du Diplôme d'Etat d'Assistant Familial (DEAF : Diplôme d'Etat d'Assistant Familial (DEAF : Formation théorique : 240 heures), soit s'engager à entrer en formation dans les 3 ans après l'embauche. Il est également nécessaire d'être titulaire d'un permis de conduire valable.

Etre AF c'est faire preuve de :

- ✓ Patience,
- ✓ Générosité,
- ✓ Sens de l'écoute,
- ✓ Pédagogie,
- ✓ Disponibilité,
- ✓ Sens aigu de la confidentialité,
- ✓ Aptitude à travailler en équipe,
- ✓ Respect envers l'histoire de l'enfant et de sa famille.

En fonction de l'agrément accordé, l'AF peut accueillir de 1 à 3 enfants âgés de 0 à 21 ans.



Les Placements Familiaux
Spécialisés situés à
Esbly (77450),
Tournan (77220),
Le Mée (77350)
et alentours recrutent
régulièrement.

Pour tous renseignements,
n'hésitez pas à nous joindre
par téléphone ou par mail.